



SOCIETE FRANCAISE DE THERMIQUE

Groupe «Modes de Transfert - Convection »

Journée d'Etudes organisée par
Pascal Higelin (PRISME/EPM - Polytech'Orléans) et Michel Feidt (LEMMA - Nancy)

Mercredi 19 novembre 2009 à 9h30

(Accueil à partir de 9h)

à l'Espace Hamelin, 17 rue Hamelin, Paris 16
(métro Boissière ou Iéna)

COMMENT REDUIRE L'EMISSION DE CO₂ DES MOTEURS A COMBUSTION INTERNE

La prise de conscience générale de la finitude des ressources fossiles de carburant ainsi que l'impact très probable de la consommation de cette ressource sur la teneur atmosphérique en CO₂ et sur le climat oriente aujourd'hui le développement des moteurs à combustion interne vers les concepts à basse émission de CO₂ sans pour autant négliger les émissions polluantes.

Lors de cette journée d'étude, la SFT propose de faire le point sur le point sur les concepts permettant d'atteindre une réduction significative de l'émission de CO₂ tout en maintenant les émissions de polluants à un niveau suffisamment bas. Parmi les thèmes à aborder on pourra notamment citer les développements récents sur les sujets suivants :

- Déplacement du point de fonctionnement (downsizing, hybridation ...)
- Impact d'une stratégie bas CO₂ et basses émissions sur le concept de combustion
- Systèmes de post-traitement pour moteurs à haut rendement
- Récupération d'énergie et réduction des pertes (frottement, gestion des accessoires)

Les propositions de communication sont à effectuer auprès de :

Pascal HIGELIN : PRISME – Université d'Orléans 8, rue Léonard de Vinci 45072 Orléans cedex 2
Tél : 02 38 41 70 54 Fax : 02 38 41 73 83 Mel : pascal.higelin@univ-orleans.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner à: *Secrétariat SFT*
ENSEM – BP 160 – 54504 Vandoeuvre Cedex (fax :03 83 59 55 44)

Nom Prénom

Organisme

Adresse

conférencier.

membre SFT à titre individuel.

membre adhérent à la SFT par l'appartenance à :
(cachet et signature de la société adhérente)

non-membre de la SFT

désire s'inscrire à la journée d'étude SFT du 19 Novembre 2009 au tarif suivant :

conférencier : frais pris en charge par le groupe, membre SFT: 40 Euros, non-membre: 100 Euros

(Dans tous les cas l'inscription est obligatoire ; Le prix inclut le repas de midi qui est organisé sur place, les pauses et les textes)

ci-joint le règlement par chèque bancaire à l'ordre de la *Société Française de Thermique*

je demande à ma société de vous adresser le bon de commande correspondant
(l'inscription n'est acquise que lors du renvoi de ce bulletin)

(* rayer les mentions inutiles)

Signature :